

Assemblée Générale 2020 de l'Association des Amis de l'Orgue de l'église Saint Vincent de Bagnères de Bigorre

I - Rapport moral de la présidente,

Dans l'impossibilité d'organiser une AG en présentiel, le bureau de l'association (représentant 1/4 de ses membres, ref. art. 9 des statuts) s'est prononcé favorablement à une AG à distance, afin de respecter les contraintes sanitaires.

Après une année 2019 riche en manifestations et rencontres, avec la venue exceptionnelle de Philippe Lefebvre, organiste de Notre Dame de Paris et président de l'association Orgue en France, nous déplorons cette année 2020 au cours de laquelle les projets ont été ajournés (sauf concert du Patrimoine de Jean Paul Lécot). Mais nous espérons pouvoir les reconduire en 2021.

Malgré tout, nous avons pu, entre les membres du bureau et du CA, échanger régulièrement et travailler pour que l'association vive administrativement, légalement et bien sûr musicalement.

L'association compte actuellement 21 membres dont 18 cotisants.

La mairie de Bagnères a poursuivi son accompagnement. Monsieur le Maire, les élus et les services (culturels, techniques et communication) ont manifesté leur intérêt par leur présence et nous ont reçu à 3 reprises pour envisager le relevage de l'orgue en 2021.

La paroisse accueille toujours avec bienveillance les organistes et a été d'une aide précieuse en acceptant l'organisation du concert lors des journées du Patrimoine 2020.

Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que tous ceux qui ont participé activement à faire vivre notre association en cette période si particulière.

II – Clôture de l'exercice 2019 (cf AG 2019)

Rappel des **activités** au rythme habituel des manifestations annuelles :

- jour de l'orgue (mai), fête de la musique (juin), journées du Patrimoine (septembre) et Sainte Cécile (décembre),
- 8 concerts (5 concerts du marché, un concert Patrimoine et Sainte Cécile, et un concert en partenariat avec le Festival Piano Pic),
- ont participé à ces concerts les organistes de la paroisse et des invités,
- une 12aine de visites de l'orgue à l'occasion des concerts mais aussi de manière ponctuelle,
- 4 master-classes pour les organistes de la paroisse,
- l'accueil d'organistes professionnels de passage ou de grands élèves
- environ 80 célébrations liturgiques.

L'orgue est donc utilisé pour une 100aine de manifestations accueillant du public, auxquelles il convient de rajouter les séances de travail des organistes que des auditeurs réguliers apprécient.

Accord et entretien : la maison Pesce est intervenue 2 fois, prise en charge par la mairie dans le cadre d'une convention annuelle.

Les organistes de la paroisse et les invités:

Jean Jacques Carrère, organiste référent, Michel Wachter, Bernard Laignel, Françoise Boneu et Béatrice Vinet Garcia et ponctuellement Louis Dedreuil (cathédrale de Tarbes), Joseph Jankovic (sanctuaires de Lourdes).

Les organistes invités :

Christine Genet (collégiale Saint Bertrand de Comminges)

Gilbert Vergé Borderolle (collégiale Saint Gaudens)

et bien sûr Philippe Lefebvre (Notre Dame de Paris) à l'occasion du concert du Festival Piano Pic.

Bilan financier :

Recettes : 1 792,60€

- cotisations : 180€
- recettes concerts (entrée libre): 612,60€
- subvention mairie de Bagnères de Bigorre : 1000€

Dépenses : 898,93€

- fonctionnement associatif : 230,23€
(frais administratifs, réunions, réceptions)
- assurances ; 85€
- frais artistiques : 583,70€

Résultat créditeur : 893,67€ (dont 50€ reçu en 2020)

solde banque : 2 968,49€ :

(solde 2018 : 2 124,82€ + résultat 2019 : 893,67€ - 50€ cotisations 2019 reçues en 2020)

III 2020 :

Les activités prévues n'ont pu être organisées compte tenu des contraintes sanitaires.

Seul le concert, lors des Journées du Patrimoine le 20 septembre, avec Jean Paul Lécot (organiste des sanctuaires à Lourdes) a pu avoir lieu, réunissant un public nombreux dans le respect des consignes sanitaires (environ 140 personnes).

Projets ajournés et reconduits en 2021.

Bilan financier :

Recettes : 1 499,25€

- cotisations : 0€ (pas d'activités = pas d'appel à cotisation)
- recettes concert (entrée libre): 499,25€
- subvention mairie de Bagnères de Bigorre : 1000€

Dépenses : 592,60€

- fonctionnement associatif : 105,58€
(dont assurances : 85,58€)
- frais artistiques : 487,02€

Résultat créditeur : 906,65€

solde banque : 3 925,14€

(solde 2019 : 2 968,49€ + 50€ + résultat 2020 : 906,65€).

En conclusion, les soldes créditeurs 2019 et 2020 viennent abonder le fonds associatif en vue du relevage de l'orgue et des concerts et animations que nous serons amenés à organiser pour la valorisation de l'instrument.

IV – Perspectives et prévisionnel 2021

Relevage de l'Orgue : l'appel d'offre a été lancé par la mairie de BdB. Le choix du prestataire interviendra début janvier pour des travaux au cours du 1^{er} semestre. Dépoussiérage, traitement des moisissures sur les boiseries, dépose et nettoyage des 2800 tuyaux, révision mécanique et harmonisation seront certainement faits par tranche pour que l'orgue ne reste pas muet pendant plusieurs mois.

Activités : selon les possibilités à venir (crise sanitaire, travaux sur l'orgue) :

- reprise des animations idem 2019 : concerts du marché et visites de l'orgue, journées de l'orgue (mai), fête de la musique (juin), journées du patrimoine (septembre), sainte Cécile,
- participation de l'association à l'enregistrement du CD de Jean Paul Lécot qui n'a pas pu être réalisé en 2020. En échange JPL nous offrira une prestation en concert gratuite.
- organisation de concerts pour inaugurer l'orgue après le relevage. Un certain nombre de propositions sont arrivées et ont été évoquées. Nous en débattons en bureau et avec les membres du CA qui voudront s'y associer.

Montant de la cotisation annuelle 2021 : 10€

Et appel à dons pour le relevage : montant libre.

Nous espérons pouvoir présenter un projet d'activité précis au printemps qui sera envoyé avec l'appel à cotisation aux membres adhérents et de droit ainsi qu'à un public plus élargi.

Budget prévisionnel :

Recettes : 5 200€

- cotisations et dons : 500€
- recettes concerts : 700€
- subvention mairie : 1000€
- fonds associatif : 3000€

Dépenses : 5 200€

- fonctionnement : 500€
- frais artistiques : 1 700€ (dont participation CD)
- concerts à l'issue du relevage : 2500€
- frais divers (communication, réceptions) : 500€

LES MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Béatrice VINET GARCIA

Président d'honneur : Jean Jacques CARRERE, organiste référent

Secrétaire : Bernard LAIGNEL

Trésorier : Michel WACHTER

Chargée de communication : Sylvie LAIGNEL,

MEMBRES DE DROIT : Monsieur le Maire ou son représentant,
Monsieur le Curé ou son représentant.

Fait à Bernac Debat le 14 décembre 2020,

signé,

Pour le bureau,

Béatrice VINET GARCIA, présidente

Bernard LAIGNEL, secrétaire

Michel WACHTER, trésorier

Siège social de l'association : en mairie, Bagnères de Bigorre,

Adresse courrier :

Présidente : 63 rue de l'Orient 65360 Bernac Debat

beatrice.vinet-garcia@wanadoo.fr tel 06 21 03 80 11

Trésorier : 2 rue du Domaine du Chateau 65200 Gerde

michel.wachter@wanadoo.fr tel 06 19 56 89 99

contact@orgue-bagneres.fr <http://www.orgue-bagneres.fr>